

Lettre sur l'agriculture

12 mars 1866

L'agriculture française est dans un état de souffrance qui mérite une sérieuse attention. La France est essentiellement agricole, et la prospérité des champs y est étroitement liée à celle de l'industrie et du commerce. Les productions du sol sont la première richesse du pays. C'est le sol qui nourrit la nation. C'est lui qui est le juste objet de l'attachement et du zèle dévoué de ses habitants. C'est sur lui qui pèsent les plus lourdes charges. Dans les crises publiques, c'est lui qui est toujours le plus sensiblement atteint, et, aux heures de détresse, c'est encore lui qui offre les dernières ressources et fait le plus généreusement les sacrifices suprêmes.

L'équité, la politique et l'intérêt de tous sollicitent donc pour l'agriculture les soins éclairés et le constant appui d'une protection efficace. Aussi la royauté l'a-t-elle eu de tout temps en grande estime et en haute faveur. Qui n'a gardé le souvenir du mot si populaire de mon aïeul Henri IV, vive expression de sa sollicitude pour le bien-être de l'agriculture ? Et qui ne sent la vérité de ce que disait pareillement son fidèle et sage ministre : « Le labourage et le pâturage sont les deux mamelles de la France » ?

Aujourd'hui cependant l'agriculture souffre, et elle souffre partout. Le nord se plaint comme le midi, l'ouest comme l'est et le centre. L'Assemblée législative, les conseils généraux, les comices agricoles, les publicistes, les divers organes de l'opinion, tous, sans distinction de doctrine et de parti, n'ont ici qu'une voix. On peut différer de sentiment sur les causes du mal et sur les remèdes à y apporter, mais nul ne conteste ni l'existence ni l'étendue. Quiconque aime sincèrement sa patrie reconnaît la gravité de la situation et la nécessité d'y pourvoir.

Naturellement la culture du *blé*, la plus importante de toutes, est celle qui souffre davantage, tant à raison du rang qu'elle occupe dans le travail national qu'à cause du régime auquel de récents traités et la législation qui s'en est suivie l'ont soumise. Ses pertes ont été évaluées à des chiffres énormes, qui, dût-on les réduire, n'en accusent pas moins une véritable détresse. Or tandis que le blé est à vil prix, et ne rend pas à celui qui le cultive le fruit de ses labeurs, le pain reste cher, et la population ouvrière ne profite pas du bon marché qui ruine la population rurale.

L'élève du bétail n'est pas dans de meilleures conditions. Malgré le développement de cette branche de produits, malgré l'accroissement de la consommation, malgré les ravages du typhus dans des contrées voisines, les prix ne se sont pas relevés, et en même temps la viande de boucherie a continué à être portée à des taux de plus en plus exagérés. Quelle peut être l'explication de ces singuliers phénomènes ?

Quoique les progrès agricoles et les améliorations introduites dans les différentes cultures n'aient pas cessé de se développer, quoique les rapports des concours et des comices témoignent du zèle, de l'intelligence et des sacrifices de nos agriculteurs, en ont-ils été récompensés par leurs produits ? Non.

La *distillerie* et la *culture de la betterave* en particulier n'ont pas obtenu le succès auquel on était en droit de s'attendre. On n'ose plus conseiller l'exploitation de ces distilleries agricoles, qui ne

promettent que des résultats incertains, et quelquefois même n'offrent que des perspectives de ruine imminente aux cultivateurs assez hardis pour les adjoindre à leurs domaines.

La *vigne* qui, en certaines contrées et grâce à des années exceptionnellement favorables, a donné de beaux revenus, est loin en d'autres régions d'avoir également prospéré. Des réclamations se sont fait entendre et des réunions ont été provoquées, pour mettre en commun les observations et les doléances tant sur l'état des cultures que sur le régime des impôts et des prohibitions qui les frappent. Il est donc trop manifeste que la souffrance est trop générale ?

A quelles causes faut-il attribuer ces souffrances ?

Par quelles modifications, par quelles améliorations, peut-on espérer de l'adoucir et d'y remédier ?

N'y a-t-il rien à faire pour alléger le fardeau des charges exorbitantes qui pèsent sur le sol ?

Quels moyens prendre pour venir en aide à la propriété, si profondément atteinte par les hypothèques ?

Des institutions de crédit ne pourraient-elles pas être utilement fondées en vue des besoins de l'agriculture ?

La législation ne devrait-elle pas se préoccuper des effets désastreux du morcellement indéfini des domaines ?

Comment arrêter la dépopulation toujours croissante des campagnes, et retenir chez eux les propriétaires, dont l'absence porte un coup si funeste à la prospérité du sol ?

Les cultures doivent-elles être changées ?

Pourquoi l'éleveur du bétail ne dédommage-t-elle pas le propriétaire de ses sacrifices et de ses peines ?

Qu'y a-t-il à tenter en faveur de la culture de la betterave et des distilleries agricoles ?

En un mot, comment guérir le mal présent, et assurer à l'agriculture un meilleur avenir ?

Voilà des questions du plus grand intérêt qui demandent à être soigneusement étudiées, et sur lesquelles doivent se porter les sollicitudes de tous ceux qui aiment leur pays.

De toute part on réclame une enquête sérieuse et libre de tout système préconçu. Ce vœu unanime doit être secondé.

L'opinion publique a ici une puissance salutaire qu'on ne peut nier. Il appartient surtout à nos amis de s'en faire l'écho et les interprètes. La cause du sol est naturellement entre leurs mains. Qu'ils s'en constituent hautement les défenseurs. Ils auront bien mérité des populations et de la France.